

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Olivier RODUIT

Dix ans de travaux

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 2001, tome 96b, p. 27-32

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

## DIX ANS DE TRAVAUX

En automne 1991, le chanoine Jean-Marie Theurillat, archiviste-paléographe, est subitement gravement atteint dans sa santé. Mgr Henri Salina confie alors la responsabilité des archives de l'Abbaye au chanoine Olivier Roduit. Après une période d'observation, celui-ci prend contact avec divers spécialistes — archivistes, restaurateurs, historiens, historiens d'art, etc. Tous l'encouragent à entreprendre une réorganisation du fonds et à restaurer le local qui contient les archives depuis plusieurs siècles.

En été 1993, M. Remo Becci a procédé au récolement des fonds classés de l'inventaire Charles — une faible partie du volume total des archives — pour un microfilmage de sécurité par les servi-

ces des Archives cantonales du Valais au bénéfice de crédits de la Confédération. Entrepris dans les mois d'octobre à décembre 1994, le microfilmage ne peut se continuer, faute d'un inventaire qui permette d'identifier les documents.

Au printemps 1997, les contacts avec plusieurs archivistes s'intensifient : il s'agit de trouver des sources de financement pour les travaux. Une piste s'ouvre du côté de l'Office fédéral de la Protection des biens culturels : il faut établir un devis global de tous les travaux d'inventoriage.

Durant les vacances de Pâques 1998, Remo Becci et Olivier Roduit réalisent une estimation sommaire du volume des archives à classer. En février 1999,

Remo Becci rédige un « Rapport en vue d'une inventurisation » dans lequel nous pouvons lire les mesures suivantes :

**Quantité d'archives à traiter** (en plus des tiroirs Charles)

- dans les archives : 77 m linéaires (ml)
- ailleurs dans l'Abbaye : 53 ml
- Total : 130 ml

Parmi ces 130 ml de documents,

- 60 ml sont antérieurs au XVIII<sup>e</sup>
- reconnaissances : 770 pièces, 27,5 ml
- cahiers de comptes : 192 p., 3,6 ml
- procédures : 189 cahiers, 3,9 ml
- liasses de documents (dont 850 à 900 parchemins) : 24 ml
- 70 ml sont postérieurs au XVIII<sup>e</sup>

**Estimation du temps de travail d'archiviste à effectuer**

Cette estimation est basée sur un plein temps de travail à 42 heures pendant 48 semaines par année pour un archiviste diplômé.

*Archives anciennes (ant. au XVIII<sup>e</sup>)*

- 60 % : registres, reconnaissances, comptes et procédures
- classement topo-chronologique : 4-5 mois
- inventaire sommaire : 6 mois
- inventaire avec les index : 6-8 mois
- durée solution minimale : 10-11 mois**
- solution optimale : 1 année**
- 40 % : liasses de documents et parchemins
- classement et inventaire **3-4 ans**

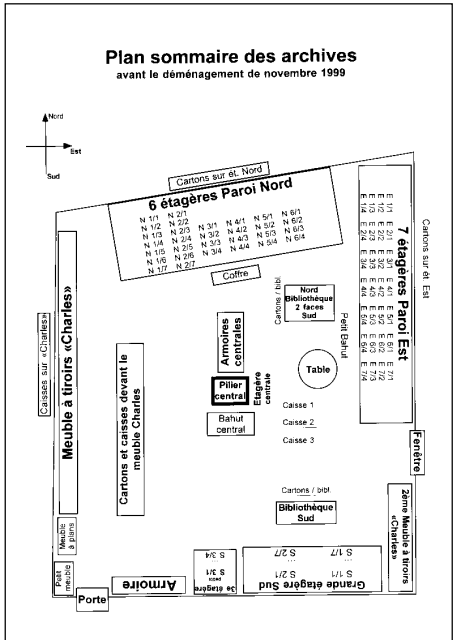
*Archives XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>*

moins difficiles, par des collaborateurs de l'archiviste, **env. 2 ans**

**Comité de soutien**

Le document de Remo Becci est intégré au « Projet d'inventurisation des archives de l'Abbaye de Saint-Maurice » qui est soumis à un groupe d'archivistes qui ont accepté de faire partie d'un comité de soutien des archives.

En avril 1999, une convention a été conclue entre l'Abbaye et le Centre va-laisan de l'image et du son (CEVIS) à Martigny. L'Abbaye dépose provisoirement au CEVIS pour une durée maximale de deux ans son fonds de photographies. Le CEVIS prend en charge la mise en ordre du dépôt conformément aux usages professionnels en vigueur ; en particulier, il en assure la cotation, l'équipement, le catalogage selon les normes usuelles pour ces documents. En plus de la copie de sécurité, deux copies de consultation seront établies, dont une sera remise à l'Abbaye.



Avant le déménagement temporaire des archives, un plan sommaire a été établi.

Le 28 mai 1999 est une date importante qui voit la première réunion du « Comité de soutien aux archives de l'Ab-

baye ». Ont accepté d'en être membres MM. Nicolas Barras, archiviste aux Archives de l'État de Berne ; Remo Becci, archiviste du Bureau International du Travail à Genève ; Gilbert Coutaz, directeur des Archives cantonales vaudoises et président de l'Association des archivistes suisses, Lausanne ; Christian Schweizer, archiviste de la Province suisse des Capucins et président du groupe de travail des archives ecclésiastiques, Lucerne ; Bernard Truffer, archiviste d'État du Valais, à Sion ; Christophe Valentini, responsable de l'Office cantonal de la Protection des biens culturels à Sion, ainsi que Mgr Joseph Roduit et les chanoines Franco Bernasconi, procureur et Olivier Roduit, archiviste. Ce comité siège 5 fois, les 28 mai 1999, 3 septembre 1999, 25 novembre 1999, 22 février 2000 et 12 mai 2000 pour étudier le projet d'inventorisation et les étapes de sa réalisation. Il accepte de donner sa caution scientifique au projet.

Il s'agit d'abord de vérifier si nos locaux conviennent parfaitement à la conservation des archives. Nous mandatonns un spécialiste pour « connaître l'état sanitaire général des documents, savoir si ce local convient bien à la conservation des archives par ses qualités physiques et chimiques ». Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 1999, M. Rolf Bommer, de Bâle, restaurateur, entreprend un contrôle des livres, manuscrits et parchemins des archives qu'il conclut ainsi : « Vos objets d'archives n'ont pas souffert climatiquement dans ces locaux. Si, après la rénovation, le climat reste dans les mêmes normes, il n'y aura aucun problème pour le stockage de vos objets. »

## La restauration du local des archives

Grâce à l'appui, aux encouragements et aux conseils avisés de ces professionnels, la commission des travaux de l'Abbaye (COMET) réalise les premiers travaux de restauration du local des archives en essayant de conserver au maximum ses conditions climatiques antérieures. La principale intervention consiste en la création d'un bureau et salle de consultation dans une pièce voisine, ce qui nécessite la réouverture d'une porte murée il y a plusieurs siècles. Les voûtes et les parois du local pluriséculaire sont rafraîchies et l'installation électrique entièrement remplacée. Les ouvertures sont sécurisées et l'on installe un système de détection automatique des in-



*Première étape des travaux de restauration du local des archives : l'ouverture d'une porte donnant sur la future salle de consultation, l'ancienne chambre de frère Serge.*

ceux-ci. Seuls les beaux meubles à tiroirs du XVIII<sup>e</sup> siècle — « tiroirs Charles » — sont conservés ; pour le reste, un mobilier moderne permet d'augmenter considérablement les capacités de stockage, les portant à 170 mètres linéaires de rayonnages métalliques auxquels il faut ajouter les 25 ml des grandes et profondes armoires de sapin construites sur la paroi sud. Sont intervenues les entreprises suivantes : Torelloz SA pour la maçonnerie, André Mottiez pour la gypserie-peinture, Alain Monnay pour l'électricité et la détection incendie, Henri Dirac pour la menuiserie, François Morisod pour l'ébénisterie, Henry Hess pour la sécurité et Duplirez pour le mobilier.

Les 18, 19 et 20 novembre 1999, Sandra Coram-Mekkey, Christine Payot, Remo Becci, Raymond Lonfat, Denis Lugon-Moulin, Olivier Roduit et Christophe Valentini déménagent toutes les archives dans l'ancienne bibliothèque voisine, ce qui permet aux maçons de commencer leurs travaux le mercredi 24 novembre. La présence de canalisations de chauffage à l'emplacement prévu pour la nouvelle porte entraîne des travaux supplémentaires nécessitant l'abaissement du plancher de la salle de consultation.

Deux découvertes intéressantes : les maçons décapant la paroi sud, mettent à jour ce qui reste d'unâtre de cheminée ; le chanoine Martin nettoyant le sol découvre quelques restes d'ossements de lapin. Ces indices nous confortent dans l'idée que ce local a bel et bien servi de cuisine avant 1693 alors que la pièce voisine était un réfectoire depuis le 1<sup>er</sup> juin 1639.

Les travaux ont été terminés à la fin février 2000 et les archives ont réintégré le local rénové le lundi 6 mars, dès que



*Tous les documents sont déménagés temporairement dans l'ancienne bibliothèque.*

l'hygrométrie fut favorable. L'observation des courbes de température et d'hygrométrie montre que les travaux n'ont pas altéré les qualités du local. La salle, privée de toute installation visant à réguler la température ou l'humidité, vit au rythme des saisons sans pour autant souffrir d'une amplitude thermique trop importante. La température est réglée en été par l'épaisseur des murs et la présence des caves au-dessous, et en hiver par les trois parois qui donnent dans des locaux chauffés de l'aile nord. Les conditions générales de conservation sont satisfaisantes puisqu'elles ont fait leur preuve sur plus de trois siècles.

Les locaux restaurés sont bénits par Mgr J. Roduit le vendredi 28 avril 2000, à l'occasion du chapitre général annuel.

### **Le projet d'inventorisation et les étapes de sa réalisation**

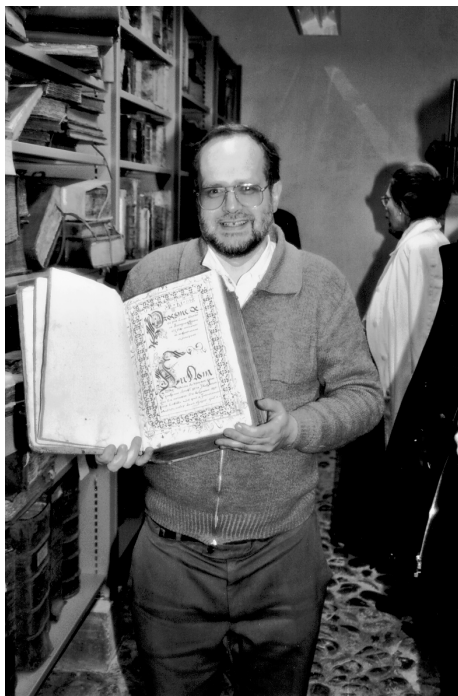
Le groupe d'archivistes étudie longuement les étapes des travaux d'inventorisation des archives. Il s'agit de dresser un plan d'action indiquant l'ordre des travaux à effectuer et le niveau d'analyse pour chaque type de document. On discute de la création de la base de données informatique qui servira d'inventaire. Tous les documents seront microfilmés dès qu'ils auront été inventoriés. Une copie sera disponible à l'Abbaye afin d'éviter le plus possible le recours aux originaux. Il est même question de digitaliser les documents... d'Internet ! Des projets qui paraissent alors bien fantastiques.

Pour s'assurer la collaboration d'un archiviste hautement qualifié, des contacts sont pris avec M. Germain Hausmann, archiviste paléographe, qui connaît déjà nos archives pour y avoir travaillé pour le volume de la collection *Helvetia Sacra*. La caution scientifique du projet sera donnée par un comité scientifique qui supervisera l'ensemble des travaux. Ce comité sera composé des archivistes membres du groupe de soutien et de l'archiviste de l'Abbaye.

### **Le financement des travaux d'inventorisation**

L'Abbaye a accepté de prendre à sa charge les travaux d'aménagement des locaux, travaux subventionnés à hauteur de 15 % par l'État du Valais. Mais

elle ne peut assurer le financement de l'ensemble des travaux d'inventorisation, estimés pour une première étape à un minimum de Frs 620'000.- pour cinq ans.



*Notre archiviste, M. Germain Hausmann, est fier de nous présenter un magnifique ancien registre.*

Le groupe a donc étudié plusieurs pistes de subventionnement. La Confédération, par l'Office fédéral de la Protection civile, Section de la protection des biens culturels, accordera une subvention de 30 %. Pour le reste il faudra faire appel à d'autres donateurs (Loterie romande, Pro Patria, Migros, entreprises, communes...). Un dossier de présentation est préparé dans ce sens. Les archivistes rédigent un document intitulé *Les*

*archives de l'abbaye de Saint-Maurice, un enjeu national.*

C'est finalement dans la dernière séance du groupe, suite à de nombreuses discussions, que l'on peut annoncer la créa-

tion d'une Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice qui devrait prendre en charge toute l'opération de mise en valeur de ces archives.